

FORMULAIRE DE DEMANDE D'OCCUPATION COMMERCIALE DU DOMAINE PUBLIC

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé pour l'inscription, la gestion, la prise de contact et la facturation de l'occupation commerciale du domaine public. Les données sont conservées pour une durée de 5 ans et sont destinées à un usage interne par le service occupation commerciale du domaine public de la ville de Saint-Jean-de-Monts. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant de préférence par voie électronique à l'adresse contact@marie-saintjeandemonts.fr ou à défaut par voie postale : Ville de Saint-Jean-de-Monts, service informatique - 18, rue de la Plage - 85160 Saint-Jean-de-Monts.

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient utilisées, exploitées, traitées pour l'inscription à l'occupation commerciale du domaine public aux fins d'inscription, de gestion, de prise de contact et de facturation.

En cochant cette case j'accepte la collecte d'informations.

IDENTITE DU DECLARANT

Société :

⇒ Nature : S.A. S.A.R.L. S.N.C.

Autre :

⇒ Raison sociale :

⇒ N° SIRET :

Nom et prénom du représentant :

Qualité : Gérant Propriétaire des murs Exploitant

Adresse (siège social) :

CP : Ville :

Téléphone : Téléphone mobile :

Courriel :

IDENTIFICATION DU FONDS DE COMMERCE

Nom de l'enseigne :

Adresse de l'établissement :

⇒ N° de voirie :

⇒ Nom de la voie :

⇒ CP : 85160

⇒ Ville : SAINT-JEAN-DE-MONTS

Nature du commerce :

NATURE D'OCCUPATION

Terrasse aménagée couverte

Terrasse aménagée non couverte

Terrasse non aménagée (ouverte sans emprise au sol)

L'implantation de vitrines pour la vente de glaces, ou autres produits à emporter, est assimilée à une terrasse non aménagée.

Déballage sur trottoir (étalages, hors restauration)

Panneaux mobiles d'affichage (type trépieds, chevalets, porte-menus, totems, tonneaux, supports et portants publicitaires)

Précisez le nombre de panneaux mobiles d'affichage :

Toutes installations sans autorisation donnent lieu à une redevance forfaitaire par jour de 100€.

PERIODE D'OUVERTURE DU FONDS DE COMMERCE

Annuelle (du 1^{er} janvier au 31 décembre)

6 mois (du 1^{er} avril au 30 septembre)

2 mois (du 1^{er} juillet au 31 août)

Autre : période du au

DIMENSIONS DE L'INSTALLATION

Longueur demandée :

Largeur demandée :

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER

- ⇒ plan de la terrasse et photomontage ;
- ⇒ copie de l'extrait KBis (datant de moins de 3 mois) ou du certificat d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés ou au répertoire des Métiers ;
- ⇒ photocopie de la Carte Nationale d'Identité du déclarant ;
- ⇒ copie du bail commercial ou de l'acte de propriété ;
- ⇒ copie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité ;
- ⇒ copie de la licence débits de boisson ou restauration ;
- ⇒ copie du permis d'exploitation, le cas échéant.

Je m'engage à respecter les dimensions qui me seront autorisées, à me conformer strictement au règlement d'occupation commerciale du domaine public, à acquitter la redevance correspondante et à supprimer cette installation lorsque la Collectivité le jugera utile.

Le

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :